



**WEST AFRICAN POWER POOL**  
**SYSTÈME D'ÉCHANGES D'ÉNERGIE  
ÉLECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

**REGIONAL EMERGENCY SOLAR POWER INTERVENTION PROJECT-  
(P 179267)**

\*\*\*\*

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

(PPM Réf.: BJ-WAPP-535033-CS-INDV)

**Coordinateur Technique de Projets**

\*\*\*\*

**Février 2026**

## I. CONTEXTE

Le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (WAPP) a été créé par l'Instance suprême de décision de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement, en tant que mécanisme pour assurer l'intégration des réseaux électriques nationaux des États membres de la CEDEAO afin de répondre aux besoins énergétiques des citoyens de la CEDEAO en leur assurant un approvisionnement en énergie électrique stable, fiable et abordable pour le développement économique.

Le programme actuel de développement des infrastructures du WAPP est basé sur le Plan Directeur de la CEDEAO pour le Développement des Moyens Régionaux de Production et de Transport d'Énergie Électrique 2019-2033, adopté par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO en décembre 2018, à travers l'Acte Additionnel A/SA.4/12/18. Ce Plan a identifié les projets prioritaires clés dont la mise en œuvre est indispensable à une intégration stable des réseaux électriques nationaux dans l'espace CEDEAO et faciliter des échanges optimaux et la commercialisation d'énergie électrique entre les États membres. Soixante-quinze (75) projets prioritaires ont été approuvés pour un investissement total estimé à 36,39 milliards de USD sur la période 2019-2033 impliquant entre autres la construction d'environ 23 000 km de lignes de transport d'énergie électrique et la mise en œuvre d'une capacité totale de production d'environ 15,49 GW dont 3,15 GW de production d'énergie renouvelable intermittente (solaire et éolien).

À ce jour, les 14 États membres de la CEDEAO participant au WAPP, ainsi que la Mauritanie, sont interconnectés, ce qui marque une étape importante dans le processus d'intégration régionale. Le WAPP se prépare actuellement au lancement de la deuxième phase du marché régional de l'électricité, en s'appuyant sur la mise en service du Centre d'information et de coordination (ICC) et l'achèvement réussi des principales interconnexions de transport d'électricité dans la sous-région.

Pour soutenir la mise en œuvre du plan directeur de la CEDEAO et l'opérationnalisation du marché régional de l'électricité, la Banque mondiale soutient le Secrétariat Général du WAPP à travers plusieurs assistances techniques dont le Projet régional d'intégration et d'assistance technique dans le cadre du Programme Régional d'Intervention d'Urgence dans le Secteur de l'Energie Solaire.

Le Programme Régional d'Intervention d'Urgence dans le Secteur de l'Energie Solaire (Regional Emergency Solar Power Intervention (RESPITE) en anglais) constitue une partie de la réponse du Groupe de la Banque mondiale à la crise énergétique que connaît la région avec pour objectifs de contribuer à i) réduire l'incidence des prix élevés du pétrole dans ces pays, et donc fournir une marge de manœuvre budgétaire à ces pays pour faire face à la crise alimentaire résultant également de l'évolution géopolitique en Ukraine ; ii) augmenter l'offre d'énergie abordable et propre sur le réseau pour atténuer la crise actuelle de l'approvisionnement en électricité ; et iii) aider les pays à s'éloigner de la production coûteuse et polluante de fioul lourd et de diesel, réduisant ainsi les émissions de GES.

Sous la composante 4 de RESPITE, la Banque mondiale apporte un appui au Secrétariat Général du WAPP à travers le projet régional d'intégration et d'assistance technique (WAPP-RITA) pour entre autres, poursuivre les activités de préparation des projets débutées dans le cadre d'une assistance précédente dénommée « Projet d'intégration régionale et d'assistance technique (ITAP) ». Le Projet WAPP-RITA couvre notamment, (i) la finalisation et l'opérationnalisation des cadres juridiques, réglementaires et techniques pour permettre un commerce régional efficace, (ii) l'intégration technique du réseau régional , (iii) la préparation de projets régionaux prioritaires conformément au plan directeur 2018 de la CEDEAO à savoir, les études de préinvestissement pour les projets d'interconnexions régionales Ghana-Burkina-Mali et Dorsale Médiane (Nigeria-Ghana-Togo/Bénin-Côte d'Ivoire) du WAPP ainsi que les études préparatoires pour le programme d'investissement prioritaire du Liberia (projet hydroélectrique de Saint Paul 2, l'extension de la centrale hydroélectrique de Mt Coffee et le projet solaire photovoltaïque sur Mt Coffee) ; et (iv) le renforcement des capacités institutionnelles et techniques du Secrétariat Général du WAPP.

Dans le cadre de cette assistance, il est prévu de renforcer les capacités du Secrétariat Général du WAPP, en particulier celles du Département de la Planification, de la Programmation des Investissements et de la Sauvegarde de l'Environnement (PIPES), par la mise à disposition d'un Coordinateur Technique de Projets.

## **II. OBJET DES TERMES DE REFERENCE**

Les présents Termes de Référence visent à définir le périmètre d'intervention, les responsabilités et les contributions attendues du Coordinateur Technique de Projets dont la mission principale est d'appuyer le PIPES dans la planification stratégique, la préparation des projets prioritaires régionaux et la mobilisation des financements pour leur mise en œuvre.

## **III. PROFIL ET MISSION DE L'EXPERT**

Les qualifications minimales requises ainsi que les fonctions liées au poste sont définies ci-après :

<b>Département :</b>	Planification, de la Programmation des Investissements et de la Sauvegarde de l'Environnement (PIPES)
<b>Titre du poste :</b>	Coordinateur Technique de Projets
<b>Lieu d'affectation :</b>	Abomey-Calavi, Bénin
<b>Supérieur Hiérarchique :</b>	Chef de Division Planification, Etudes et Financement de Projets
<b>Collaborateurs :</b>	Ingénieurs Junior
<b>Description du poste :</b>	<p>Le Coordinateur Technique de Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contribue à la planification stratégique du développement du système électrique régional ;</li><li>• Coordonne les études de préinvestissement des projets régionaux prioritaires de production et de transport d'énergie électrique ;</li><li>• Assure la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets régionaux prioritaires.</li></ul>
<b>Principales fonctions et responsabilités :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Planification et coordination :<ul style="list-style-type: none"><li>- Contribue à la mise à jour périodique du Plan Directeur du WAPP conformément au Code de Planification, en collaboration avec les parties prenantes et la soumission à l'adoption des instances du WAPP et de la CEDEAO en vue d'orienter les futurs investissements énergétiques régionaux ;</li><li>- Contribue à l'élaboration des Plans d'Affaires du WAPP afin d'orienter ses opérations à court et moyen terme et de soutenir la stratégie régionale de développement du secteur de l'électricité ;</li><li>- Contribue à la préparation des programmes de travail et budgets annuels du département PIPES ;</li></ul></li><li>• Préparation et gestion des projets régionaux :<ul style="list-style-type: none"><li>- Prépare les Termes de Référence pour les études de préinvestissement des Projets Prioritaires du WAPP et veille à leur adoption par les parties prenantes concernées ;</li></ul></li></ul>

- Participe au recrutement des consultants et assure la gestion de leurs contrats, en collaboration avec les équipes projets des sociétés d'électricité et des ministères en charge de l'énergie des pays concernés, pour la préparation des études de préinvestissement ;
- Supervise la réalisation des études de préinvestissement des projets prioritaires du WAPP, coordonne la participation des parties prenantes, sert d'interface entre elles et veille à les informer de l'avancement des projets ainsi que des éventuels changements ;
- Organise et participe aux réunions dans le cadre des projets, prépare les ordres du jour et les comptes rendus pour assurer le suivi des actions et des décisions convenues ;
- Assure la revue et le contrôle qualité des livrables soumis par les consultants ;
- Veille à la conformité environnementale et sociale des projets, en assurant la mise à jour continue des directives du WAPP en matière d'Évaluations d'Impact Environnemental et Social selon les évolutions du secteur et les exigences des pays et institutions de financement.
- Mobilisation des financements et partenariats :
  - Participe à l'organisation des réunions périodiques de coordination des Partenaires Techniques et Financiers du WAPP afin, entre autres, de les informer sur l'état de mise en œuvre du Programme d'Investissement et de mobiliser des financements pour la préparation des études de préinvestissement et la réalisation des projets ;
  - Prépare les requêtes de financement aux Partenaires Techniques et Financiers pour la préparation des projets régionaux prioritaires afin de garantir leur soutien en temps opportun ;
  - Participe à la négociation ou à la structuration des accords de financement pour la préparation des projets prioritaires régionaux ;
  - Soutient les pays dans la structuration des projets régionaux et la mobilisation des financements pour leur mise en œuvre ;
- Suivi, reporting et communication :
  - Contribue à la préparation des rapports d'activités trimestriels et annuels du département ;
  - Représente le Secrétariat Général du WAPP lors de réunions techniques régionales et internationales ;
- Exécute toute autre tâche confiée par le Secrétaire Général du WAPP ou le Directeur du Département Planification, Programmation des Investissements et Sauvegarde de l'Environnement afin de soutenir la mission et les objectifs stratégiques du WAPP.

**Qualifications****minimales :****Qualifications académiques :**

- Master (ou équivalent) en gestion des projets, électricité ou domaine pertinent d'une université reconnue.

**Expérience professionnelle :**

- Minimum sept (07) ans d'expérience dans le domaine de la planification des systèmes électriques, la coordination des projets d'infrastructures de préférence électriques, et régionales et une bonne connaissance des procédures de passation de marchés des bailleurs de fonds internationaux.

**Compétences et****aptitudes minimales :**

- Compétences avérées dans la gestion et/ou la coordination des projets d'infrastructures électriques régionales.
- Compétences avancées en planification et gestion, incluant la structuration des activités, le suivi-évaluation des performances et une bonne connaissance des outils et méthodes de gestion de projets/programmes.
- Solides compétences analytiques, incluant l'évaluation des données et des risques, la proposition de solutions innovantes et une bonne maîtrise des méthodes d'analyse stratégique.
- Capacité à travailler efficacement en équipe dans un environnement multinational et multiculturel, avec d'excellentes aptitudes relationnelles (négociation, médiation et conciliation) et des compétences démontrées en leadership permettant de mobiliser les équipes et de conduire efficacement les programmes et projets ;
- Compétences confirmées en communication orale et écrite, avec l'aptitude à présenter clairement des informations complexes, à rédiger des documents techniques et une connaissance approfondie des standards professionnels en communication.
- Bonne maîtrise des outils informatiques, notamment Excel, Word, PowerPoint, Project, la messagerie électronique et Internet.
- Excellente maîtrise orale et écrite du français ou de l'anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue.

**IV. Obligations de Reporting****a) Rapports trimestriels et annuels**

Le Coordinateur Technique de Projets devra soumettre des rapports trimestriels pendant la durée de la mission assignée. Ces rapports devront récapituler les principales tâches qui ont été effectués au cours de la mission, les étapes-clés franchies, les problèmes spécifiques et systémiques rencontrés et les éventuelles solutions préconisées. Lesdits rapports devront être rédigés en anglais ou en français et soumis au plus tard le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant la fin de chaque trimestre.

**b) Rapport final**

A la fin de la mission assignée, le Coordinateur Technique de Projets devra soumettre un rapport complet détaillant entre autres, les activités entreprises pendant la durée d'application de la

mission. La soumission et l'approbation de ce rapport constitueront les conditions préalables au paiement de sa dernière facture au titre de la présente Mission.

#### **V. DUREE DE LA MISSION**

La durée initiale du contrat est fixée à quinze (15) mois à compter de sa date de signature. Elle pourra être prolongée pour toute période supplémentaire convenue ultérieurement entre les Parties par écrit.

#### **VI. SELECTION**

Le Coordinateur Technique de Projets sera recruté conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (Edition février 2025).